

La COP26, crash test des accords internationaux sur le climat

PAR MICKAËL CORREIA
ARTICLE PUBLIÉ LE LUNDI 1 NOVEMBRE 2021

La COP26 se déroulera du 31 octobre au 12 novembre prochains à Glasgow. L'enjeu de ce sommet climatique crucial? Décider de la feuille de route pour mettre en œuvre l'accord de Paris de 2015. Alors que les émissions de gaz à effet de serre continuent de grimper en flèche, tout échec signifierait «un aller simple vers le désastre», a alerté le secrétaire général de l'ONU.

Les désastres climatiques qui ont scandé notre été 2021 nous ont montré combien, après les pays du Sud, le Nord industrialisé est passé de l'urgence climatique à la catastrophe en cours. Des crues torrentielles ont ravagé des territoires entiers en **Allemagne** et en **Belgique**. Et les terribles mégafeux en **Amérique du Nord**, en **Grèce** ou en **France** sont devenus la funeste allégorie du brasier qui consume en ce moment notre planète.

Une cascade de rapports est venue en parallèle souligner la procrastination des dirigeants face au chaos climatique. Les derniers travaux du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (Giec) publiés en août dernier ont souligné à quel point «*le changement climatique s'accélère et s'intensifie*». Christophe Cassou, climatologue et coauteur de ce sixième rapport du Giec, a **alerté** : «*Nous sommes entrés dans le dur.*»

C'est dans ce contexte climatique dramatique que Glasgow, en Écosse, accueillera du 31 octobre au 12 novembre prochains la 26^e Conférence internationale sur le climat – ou Conférence des parties (COP), qui réunit près de 200 pays sous l'égide de la convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (CCNUCC). Un rendez-vous qualifié par António Guterres, secrétaire général de l'ONU, de «*plus importante conférence sur le climat depuis Paris*».

Six ans après l'accord de Paris de 2015, et malgré la lassitude que peut engendrer ce type de sommet mondial tout en compromis et en engagements non contraignants, que faut-il attendre de la COP26?

Cibler l'objectif de +1,5°C

En trente ans, les émissions mondiales de gaz à effet de serre **ont explosé** de 64% et la courbe de concentration de CO₂ dans notre atmosphère continue inexorablement de grimper.

Si l'accord de Paris prévoit de limiter la hausse des températures à 2°C, «*voire*» 1,5°C en 2100, le **rapport** spécial du Giec sur l'augmentation de 1,5°C, en date de 2018, a entre-temps démontré à quel point chaque dixième de degré en plus avait un impact énorme sur le dérèglement climatique. Et les **travaux du Giec** de cet été ont pour leur part souligné que le réchauffement global augmente à un rythme plus rapide que prévu.



Un habitant de l'île d'Evvia, en Grèce, face à un mégafeu de forêt, le 8 août 2021. © ANGELOS TZORTZINIS / AFP

Le défi premier de la COP26 sera donc d'obtenir des objectifs climatiques d'ici à 2030 alignés sur une trajectoire de +1,5°C. «*Tout le monde s'accorde à dire que Glasgow sera probablement un moment clé pour fixer les ambitions pour la décennie à venir, a reconnu* début octobre Alok Sharma, président de la COP26 et ex-secrétaire d'État britannique à l'énergie du gouvernement Boris Johnson. *Il y a eu un consensus sur le fait que nous devons faire plus pour qu'il soit possible de limiter la température à +1,5°C.*»

Pour ce faire, les 191 parties – 190 pays et l'Union européenne – à avoir ratifié l'accord de Paris s'étaient engagées à mettre en œuvre dès 2015 des «*contributions déterminées au niveau national*» – ou, en anglais, des «*Nationally Determined Contributions*» (NDC) –, des engagements climatiques volontaires

nationaux dont l'ambition est revue à la hausse tous les cinq ans dans l'optique d'atteindre zéro émission nette de carbone d'ici la moitié du siècle.

La COP26 est la date limite à laquelle les pays doivent déposer leur nouvelle NDC avec des engagements de réduction d'émissions dès l'horizon 2030. Mais, comme l'**explique** Lola Vallejo, directrice du programme « climat » à l'Institut du développement durable et des relations internationales (Iddri), « *selon une estimation de **Climate Watch**, 64 pays ont soumis une NDC égale ou inférieure à la précédente en termes d'ambition, en contradiction directe avec le texte de l'accord de Paris* ».

Et cette semaine, l'ONU **a indiqué** que l'ensemble des plans d'action climatique réactualisés soumis par les États nous mènent à un réchauffement de +2,7°C en 2100 – soit un enfer sur Terre.

Plutôt que de s'atteler à des politiques climatiques à court terme pour freiner drastiquement le changement climatique, les États préfèrent depuis peu communiquer sur des engagements à long terme de neutralité carbone pour 2050, voire 2060, à l'instar de la Chine et de l'Arabie saoudite. Ces promesses lointaines incarnent une nouvelle forme de *greenwashing* (écoblanchiment). Elles sont « *utilisées comme des excuses pour retarder une véritable action* », **dixit** la militante écologiste Greta Thunberg, et reposent sur des innovations technologiques hasardeuses, tels les dispositifs de capture du carbone ou **l'hydrogène**.

Justice climatique

La justice climatique sera également au cœur des discussions. Cinq jours avant le lancement du sommet, une **étude** a encore révélé que les 10% les plus riches sont responsables de la moitié des émissions planétaires.

En 2009, lors de la COP15 à Copenhague, les États les plus aisés se sont **engagés** à verser chaque année, et au plus tard dès 2020, 100 milliards de dollars par an à destination des pays du Sud. Ce « fonds vert » a pour objectif d'aider les nations les plus pauvres à effectuer leur transition écologique, alors qu'elles sont

les premières victimes du changement climatique et les moins émettrices de CO₂. Mais, selon **les dernières estimations de l'OCDE** (Organisation de coopération et de développement économiques), il manquait en 2019 encore au moins 20 milliards de dollars au pot. En outre, les volumes financiers versés stagnent depuis deux ans et 71% d'entre eux sont accordés sous forme de prêts, creusant encore plus la dette des pays du Sud.

Le financement global de l'action climatique du Sud par les nations industrialisées sera donc l'un des enjeux clés de Glasgow. Une question de solidarité internationale que ne manqueront pas de plaider les États insulaires du Pacifique, telles les îles Marshall, Salomon et Tuvalu, particulièrement menacées par la montée des eaux. Le 26 octobre, l'Alliance des petits pays insulaires (**Aosis**) a **déploré** : « *Le retard dans la réalisation de l'objectif de 100 milliards de dollars pour le climat est un coup dur pour nous. Les impacts dévastateurs du changement climatique n'attendent pas, il s'agit de survie.* »

En septembre dernier, Joe Biden a déclaré à la tribune de l'ONU que les États-Unis doubleraient leur aide climatique aux pays du Sud en mobilisant d'ici à 2024 11,4 milliards de dollars par an. Un geste néanmoins insuffisant de la part du **premier émetteur mondial historique de gaz à effet de serre**. En 2019, l'Union européenne avait octroyé à elle seule environ 25 milliards de dollars, soit plus du double.

Incantations au marché

L'article 6 de l'accord de Paris sera aussi sur la table des négociations. Celui-ci ouvre la voie aux marchés carbone, c'est-à-dire des mécanismes d'échange de droits d'émissions de gaz à effet de serre entre des pays ou des entreprises qui en émettent trop, et des pays qui en émettent moins. En somme, les réductions d'émissions réalisées par un État peuvent être rachetées par un pays trop pollueur afin que ce dernier respecte ses engagements climatiques.

Mais ce système manque terriblement de régulation. Des multinationales fossiles ou des États du Nord abusent de ces mécanismes en finançant des projets de compensation de leurs émissions *via* des **actions de reforestation** ou l'installation d'infrastructures

productrices d'énergies renouvelables dans le Sud. Des projets qui se réalisent souvent au détriment des populations locales et dont les calculs de compensation carbone sont très controversés.

Une autre dérive importante de ce mécanisme est le «double comptage». Il existe en effet un risque que les projets qui donnent lieu à l'émission de crédits carbone soient comptabilisés à la fois dans le pays qui les vend et dans celui qui les achète. Enfin, ces marchés carbone sont mobilisés à outrance dans les NDC des différents États, en lieu et place de véritables mesures contraignantes de réduction des gaz à effet de serre.

Sur ce sujet, les négociations, d'ordre technique, sont restées rares et le Brésil demeure le principal pays bloquant ces discussions complexes. *«Le Brésil a besoin d'être rassuré sur le fait qu'il y aura des incitations financières en faveur de la préservation de la forêt amazonienne et de sa contribution à la stabilité du climat mondial»*, précise Lola Vallejo, de l'Iddri.

La question des énergies fossiles ne fait pas partie du mandat des COPet n'est nullement mentionnée dans le **texte** de l'accord de Paris. Pourtant, les États du G20 ont consacré chaque année, depuis la signature de l'accord fin 2015, trois fois plus d'argent public au pétrole, au gaz et au charbon qu'aux énergies renouvelables. À l'échelle mondiale, les plans de relance post-Covid ont **débloqué** plus de financements pour des activités industrielles climaticides – 3000 milliards de dollars – que pour des projets «verts» – 1800 milliards de dollars.

Toutefois, la COP26 sera un espace de négociation et une fenêtre d'annonce pour des initiatives luttant contre les énergies fossiles. Le **No New Coal Compact**, lancé lors de la 76^e session de l'Assemblée générale des Nations unies en septembre dernier par le Sri Lanka, le Chili ou encore le Royaume-Uni, vise à arrêter la construction de toute nouvelle centrale électrique au charbon. Et ce, dans le sillage de l'**annonce du leader chinois Xi Jinping**, lors de cette même assemblée onusienne, de ne plus ériger de centrales à l'étranger.

Un **projet américano-européen** d'engagement mondial de réduction des rejets de méthane sera également à l'ordre du jour. Ce gaz à effet de serre, essentiellement issu des industries agricole et gazière, est responsable de près d'un quart du dérèglement climatique du fait de son potentiel de réchauffement 28 fois supérieur à celui du CO₂ sur une période d'un siècle.

Jeu d'acteurs et rapports de force

Emmanuel Macron se déplacera à Glasgow le lundi 1^{er} novembre pour l'inauguration de la conférence internationale. La délégation française y bénéficiera de l'aura du succès de la COP21 de Paris en 2015... tout en souffrant paradoxalement de crédibilité, puisque l'État français vient récemment de se voir doublement condamné en justice pour inaction climatique de la part du **Conseil d'État** et du **tribunal administratif de Paris**.

L'ambition de la France sera déterminante, car elle prendra la présidence du Conseil de l'UE dès le 1^{er} janvier 2022. En effet, les délégués hexagonaux, tout comme ceux des autres pays de l'UE, négocieront en Européens, avec, dans la besace, le **Green Deal**, un paquet législatif qui doit permettre de réduire les émissions européennes de gaz à effet de serre d'au moins 55% en 2030.

Par ailleurs, certains États trouble-fête comme l'Australie, le plus grand exportateur de charbon au monde, avec à sa tête le premier ministre et climatosceptique notoire Scott Morrison, le Brésil, l'Arabie saoudite en tant que champion du pétrole, ou encore l'Inde, troisième émetteur mondial de gaz à effet de serre, mettront des bâtons dans les roues des discussions internationales pour que la COP26 accouche d'un accord le moins contraignant possible.

La crise actuelle de l'énergie, le contexte post-Covid ou encore les tensions vives entre les États-Unis et la Chine seront également à prendre en compte pour mieux appréhender les rapports de force à l'œuvre durant ce rassemblement historique.

Xi et Poutine absents

Joe Biden arrivera à Glasgow avec son **New Deal social et climatique** revu à la baisse, le Congrès américain l'ayant obligé à diminuer par deux – de 3500 milliards à 1750 milliards de dollars – son plan d'investissement pour les États-Unis.

Quant au Chinois Xi Jinping, dirigeant du plus gros pays émetteur de gaz à effet de serre, il n'honorera pas de sa présence la COP26. Le 28 octobre, la Chine déposait à la dernière minute sa nouvelle **NDC**. Un plan qualifié dans la foulée de «*décevant*» et d'«*occasion manquée*» par le *think tank* européen indépendant **E3G** ou encore d'«*ombre jetée sur l'effort mondial en faveur du climat*» par **Liu Shuo**, activiste de Greenpeace Asie de l'Est.

De même, Vladimir Poutine brillera par son absence. La Russie est pourtant l'un des premiers producteurs de gaz fossile au monde *via* son groupe industriel étatique Gazprom et l'un des premiers émetteurs de méthane sur la planète. Le pays mène par ailleurs à bride abattue l'ouverture d'un nouveau front d'extraction et d'exploitation d'énergies fossiles en Arctique, où se situe un quart des ressources pétrolières et gazières mondiales encore non découvertes.

Les délégations internationales ont désormais 15 jours pour prouver au monde que le processus de négociations climatiques enclenché depuis le Sommet de la Terre de Rio en 1992 ne se résume pas à «**30 années de bla-bla**». Car, pour reprendre les mots du secrétaire général de l'ONU António Guterres, tout échec serait synonyme d'un «*aller simple vers le désastre*».

Directeur de la publication : Edwy Plenel

Direction éditoriale : Carine Fouteau et Stéphane Alliès

Le journal MEDIAPART est édité par la Société Editrice de Mediapart (SAS).

Durée de la société : quatre-vingt-dix-neuf ans à compter du 24 octobre 2007.

Capital social : 24 864,88€.

Immatriculée sous le numéro 500 631 932 RCS PARIS. Numéro de Commission paritaire des publications et agences de presse : 1214Y90071 et 1219Y90071.

Conseil d'administration : François Bonnet, Michel Broué, Laurent Mauduit, Edwy Plenel (Président), Sébastien Sassolas, Marie-Hélène Smiéjan, François Vitrani. Actionnaires directs et indirects : Godefroy Beauvallet, François Bonnet, Laurent Mauduit, Edwy Plenel, Marie-Hélène Smiéjan ; Laurent Chemla, F. Vitrani ; Société Ecofinance, Société Doxa, Société des Amis de Mediapart, Société des salariés de Mediapart.

Rédaction et administration : 8 passage Brulon 75012 Paris

Courriel : contact@mediapart.fr

Téléphone : + 33 (0) 1 44 68 99 08

Télécopie : + 33 (0) 1 44 68 01 90

Propriétaire, éditeur, imprimeur : la Société Editrice de Mediapart, Société par actions simplifiée au capital de 24 864,88€, immatriculée sous le numéro 500 631 932 RCS PARIS, dont le siège social est situé au 8 passage Brulon, 75012 Paris.

Abonnement : pour toute information, question ou conseil, le service abonné de Mediapart peut être contacté par courriel à l'adresse : serviceabonnement@mediapart.fr. ou par courrier à l'adresse : Service abonnés Mediapart, 4, rue Saint Hilaire 86000 Poitiers. Vous pouvez également adresser vos courriers à Société Editrice de Mediapart, 8 passage Brulon, 75012 Paris.